

« Aboutir à un accord international sur le climat pour contenir le réchauffement global en deçà de 2°C est une nécessité. Cette exigence partagée transcende la simple dimension politique. C'est le sens de l'engagement de la société civile dont la mobilisation ne cesse de croître et de se structurer. C'est aussi tout l'engagement de notre cabinet impliqué dans les stratégies et réflexions sur le développement durable et travaillant à la coordination et au déploiement de « Solutions COP21 ».

Sylvianne Villaudière, Directrice Fondatrice du Cabinet Alliantis

« CLIMActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Vous y retrouverez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE
UNION EUROPÉENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
DISPOSITIF « SOLUTIONS COP21 »
AGENDA
NOUVELLES PARUTIONS

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

Progressivement, les 195 Etats participant aux négociations climatiques dévoilent leur engagement à la lutte contre les changements climatiques en vue de la conférence de Paris en décembre 2015.

- Le Business and Climate Summit s'est achevé ce jeudi 22 mai 2015 sur un consensus : les entreprises sont conscientes du risque climatique, et constituent désormais une véritable force pour lutter contre le réchauffement de la planète. Les dirigeants ont martelé l'importance de voir émerger un prix du carbone, mais sans s'accorder réellement sur les détails de sa mise en œuvre. Les gouvernements ont quant à eux appelé les entreprises à rendre publics leurs engagements. Le tout sur fond d'appel à l'équilibre dans les relations Nord/Sud.

Communiqué de presse du Business and Climate Summit

- A l'occasion de la conférence inaugurale du Business & Climate Summit, le Président de la République a confirmé ce 20 mai 2015 la mise en place d'un prix du carbone en Europe pour le 1er janvier 2019. Pour les optimistes qui espéraient aller plus vite dans la mise en place d'un prix du carbone stable et élevé en Europe, la réponse est claire. François Hollande a entériné la date du 1er janvier 2019, déjà évoquée à plusieurs reprises en Europe. Une date compatible avec les accords qui seront signés à Paris, "même si cela peut paraître tard".

- Lors du Business and Climate Summit, le Président de la République a par ailleurs fortement incité les entreprises à fournir une feuille de route d'ici la COP21, avec des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre par secteur.

- La climate week s'est tenue à Paris du 18 au 24 mai. Durant cette semaine, il s'agissait de partager les bonnes pratiques, mais surtout d'inciter entreprises et investisseurs à s'engager dans la lutte contre le changement climatique. Car si ces acteurs ne font pas officiellement partie des négociations onusiennes, ils ont un rôle fondamental à jouer pour tenter d'atteindre l'objectif de limitation du réchauffement global à 2°C d'ici la fin du siècle.

- A l'occasion de l'ouverture du « Climate Finance Day » le Ministre des Finances Michel Sapin, a annoncé le vendredi 22 mai 2015 que « la prise en compte opérationnelle des risques climatiques par le monde financier est essentielle pour modifier les comportements. C'est pourquoi le Gouvernement vient de proposer que les investisseurs institutionnels disent comment ils prennent en compte le climat dans leurs décisions d'allocation au sein de leurs portefeuilles ». (Communiqué de presse du Climate Finance Day)

- L'Allemagne et la France ont lancé, lundi 18 mai à Berlin, la sixième édition du « dialogue de Petersberg pour le climat » en présence de 35 ministres. « La question du financement est l'une des principales questions qui se posent », a reconnu le Ministre Laurent Fabius. Les Etats se sont mis d'accord pour investir à partir de 2020 100 milliards de dollars par an (« émanant du public mais aussi du secteur privé »), afin de lutter contre le réchauffement climatique mais aussi, à la demande des pays les plus menacés, en combattre les effets.

- Le Premier ministre indien Narendra Modi et le Premier ministre chinois Li Keqiang ont publié une déclaration commune sur le climat, à l'issue d'une rencontre en Chine, le 15 mai 2015. Ils y expriment « leur soutien total envers un succès à la conférence de Paris à la fin de l'année » et indiquent qu'ils sont « pleinement impliqués dans la rédaction de leur contribution nationale », qu'ils publieront "le plus tôt possible».

- Nicolas Hulot, envoyé spécial de la France pour la protection de la planète, est « extrêmement surpris » par le changement d'attitude de la Russie vis-à-vis du climat. Selon lui, Moscou ne s'opposera probablement pas à un accord ambitieux à Paris. Depuis des années, la Russie s'est forgé la réputation de se montrer particulièrement obtuse sur le dossier du changement climatique.

- A moins de 3 semaines de l'ouverture des prochaines négociations climatiques (à Bonn), un vent de lassitude souffle sur l'équipe de France. Recevant, jeudi 7 mai 2015, quelques journalistes à l'issue de deux jours de discussions informelles à l'OCDE, Laurence Tubiana la représentante spéciale pour les questions climatiques a eu bien du mal à masquer son découragement. Non sans avoir rappelé la volonté des pays d'aboutir à un accord, à l'issue de la conférence de Paris Laurence Tubiana les a toutefois exhortés «à passer en mode de négociation». «Il faut que l'on accélère sinon on ne va pas y arriver», a-t-elle poursuivi. Il est vrai que les retards s'accroissent. A commencer par la publication des fameuses promesses climatiques des 195 pays, parties à la convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques (CCNUCC).

- Lors d'un déplacement aux Antilles françaises du 8 au 10 mai, le Président François Hollande a lancé "l'appel de Fort-de-France" dans lequel les chefs d'État et de gouvernement et responsables d'autorités régionales des Caraïbes, réunis à la Martinique, ont appelé "les dirigeants mondiaux, les autorités régionales et municipales, le secteur privé et les peuples du monde à [les] rejoindre dans une formulation opérationnelle qui [leur] permettra de relever, de la manière la plus solide, la plus saine et la plus large possible, le défi multiforme du changement climatique".

UNION EUROPÉENNE ET CLIMAT

L'Europe tente de s'organiser pour trouver la voie d'un accord ambitieux sur le changement climatique :

- Faut-il comptabiliser, ou non, le CO2 capté par les arbres ? Le débat fait l'objet d'une négociation délicate au sein des pays de l'UE. Il risque de remettre en cause le rôle d'avant-garde dont se targue l'UE sur le climat. La Commission européenne a discrètement lancé une consultation publique sur l'intégration de l'agriculture, de la foresterie et de l'utilisation des terres à sa politique énergétique et climatique pour 2030. Passée inaperçue, le texte est plus importante qu'il n'y paraît. Les forêts européennes absorbent et stockent environ 10 % des émissions de carbone de l'UE, et leur contribution positive est considérée comme essentielle pour les prochains efforts de réduction des émissions en Europe et dans le monde.

- Les industriels européens participant au système européen d'échange de quotas d'émission (UE-ETS ou SEQUE) ont diminué d'environ 4,5 % leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2014, annonce la Commission européenne le 18 mai 2015. Les émissions de GES des quelque 11.000 centrales électriques et installations de production situées dans les 28 Etats membres de l'Union européenne (UE), en Islande, en Norvège et au Liechtenstein, se sont élevées à 1.812 millions de tonnes équivalent CO2 en 2014.

- Les transports européens sont de plus en plus respectueux de l'environnement. Les camions allemands et britanniques apportent toutefois une ombre au tableau. Dans l'UE, le nombre d'immatriculations de camions et camionnettes a augmenté de 18 % en 2014, ce qui représente 1,4 millions de véhicules supplémentaires sur les routes. En termes d'énergie, ces véhicules sont en moyenne 2,4 % plus efficaces qu'en 2013 et émettent 4 grammes de CO2 de moins au kilomètre. Un camion immatriculé en 2014 émet en moyenne 169,2 grammes de CO2 par kilomètre, soit 6 grammes de moins que la quantité prévue par les objectifs de l'UE pour 2017.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Après l'échec des travaux de la Commission Mixte Paritaire, le projet de loi est actuellement examiné en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale. La séance publique débutée le 19 mai 2015 s'achèvera le 26 mai 2015 par un vote solennel.

- Les Députés ont achevé dans la nuit de jeudi à vendredi 22 mai 2015 l'examen en séance publique du projet de loi transition énergétique. Principale évolution du texte sur le volet transport, l'introduction de la notion de véhicules « à faibles émissions » et « à très faibles émissions », au lieu des notions usuelles de « véhicules sobres », « écologiques », « propres ».

- La France a fait un petit pas vers l'économie bas carbone. Les députés ont adopté trois amendements au projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Le premier oblige les entreprises à faire figurer une évaluation des risques financiers liés aux changements climatiques dans le rapport du président du conseil d'administration. Le second oblige ces mêmes entreprises à faire figurer les enjeux climatiques dans leur rapport Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Le troisième, enfin, oblige le système bancaire tricolore à prendre en compte le réchauffement dans ses prochains tests de résistance (crash test).

- Alors que le Sénat l'avait reculée à 2018, les Députés ont adopté en commission un amendement au projet de loi sur la transition énergétique visant à ramener à 2017 l'obligation pour l'Etat et les collectivités territoriales de renouveler une partie de leur parc avec des véhicules propres. Loueurs et taxis sont également concernés.

- Après le site Web, et en attendant le capteur connecté individuel prévu pour 2016, la start-up parisienne Plume Labs lance une appli iPhone pour suivre en temps réel l'évolution de la qualité de l'air à Paris et dans quelques autres villes en France et dans le Monde.

- Energiency a reçu, le mardi 19 mai 2015 le premier trophée de la transition énergétique de L'Usine Nouvelle, dans la catégorie "start-up", pour sa solution de modélisation des consommations énergétiques.

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- Avec un mois d'avril presque au top, 2015 conserve sa pôle position dans le classement des années chaudes. C'est ce qu'annonce l'équipe de la Nasa (Goddard Institute for space studies) et de l'Université Columbia de New-York sur la base de mesures publiées le 15 mai 2015.

- Les centrales charbon d'EDF et Engie émettent chaque année la moitié des émissions de Co2 de la France-mais hors de l'Hexagone. Les émissions de CO2 des grandes entreprises françaises à capitaux publics public EDF et Engie (ex-GDF SUEZ) représentent plus de 151 millions de tonnes de CO2 chaque année, dénonce un rapport commun des ONG Oxfam France et les Amis de la Terre publié le 19 mai 2015.

- Le déclin des oiseaux migrateurs s'expliquerait-il en partie par les perturbateurs endocriniens? Publiée dans la revue Environmental Science & Technology, une étude canadienne suggère que les PCB pourraient altérer leur sens de l'orientation et leur appréciation de la longueur du jour. En octobre 2014, l'association Bretagne vivante tirait la sonnette d'alarme, disant observer une forte raréfaction des oiseaux nordiques venus hiverner dans la région. Possibles causes de cette raréfaction des migrateurs, les changements climatiques, la perte de l'habitat, ou encore la diminution des ressources marines pour celles qui s'en nourrissent.

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En ce début d'année, la société civile intensifie sa mobilisation pour le climat :

- Le MEDEF, 6 organisations françaises et internationales représentant les entreprises et des dirigeants de 59 entreprises ont signé une déclaration présentant les « Propositions des entreprises pour la COP 21 de Paris » (« Business proposals for COP 21 »). Cette déclaration a été présentée lors du Business and Climate Summit.

- Le PDG d'Engie, Gérard Mestrallet, plaide pour davantage de visibilité sur la politique de l'énergie en Europe, l'incertitude empêchant les entreprises d'investir. En particulier, il milite en faveur d'un relèvement des prix des certificats carbone et pour la constitution accélérée, dès 2017, d'une banque centrale des certificats CO2 en Europe.
- Antoine Frérot, PDG de Veolia, est favorable à la mise en place d'une "redevance" carbone dans l'Union européenne, potentiellement associée à une taxe à ses frontières, afin d'encourager les réductions d'émissions de gaz à effet de serre.
- A l'occasion du sommet mondial Business & Climate le 20 mai 2015, 9 entreprises « chargeurs » (Air Products, Carrefour, Coca Cola Entreprise, Ferrero, Fleury Michon, Hénaff, Orrion Chemicals Orgaform, Placoplatre et SCA) se sont ainsi engagées à réduire, sur une période de 3 ans, les émissions de CO2 générées par le transport de leurs produits.
- 773 millions d'euros, c'est le coût estimé de l'impact du groupe Kering sur l'environnement en 2013. Le géant du luxe a publié le 19 mai 2015 son premier Compte de Résultat Environnemental, qui traduit son empreinte et celle de ses fournisseurs en valeur monétaire. Kering a également partagé sa méthodologie pour inciter d'autres entreprises à suivre son exemple, et participer ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.
- Des acteurs français recommandent aux entreprises de se doter d'un prix interne du carbone et lance "CarbonValue4business", un projet pédagogique pour les entreprises permettant de répondre à l'appel de la Banque Mondiale sur l'évaluation du prix du carbone. Cette initiative s'inscrit dans le sillon de la COP21.
- Les experts du FMI exhortent les Gouvernements à cesser leurs subventions aux énergies fossiles. Les entreprises d'extraction d'énergies fossiles bénéficient de subventions à hauteur de 4,74 mille milliards d'euros par an, soit l'équivalent de près de 10 millions d'euros par minute, chaque jour, selon les estimations du FMI.
- Les actionnaires de Shell ont voté le 19 mai 2015 à 98,9 % en faveur de la résolution lui demandant d'effectuer une transition vers une économie bas carbone. L'assemblée générale de BP avait, quelques semaines auparavant, connu les mêmes débats et les mêmes scores. Les compagnies pétrolières européennes changent d'époque sur la demande de leurs actionnaires.
- Durant la Climate Week, l'ONG AODP présente son "Global Climate 500", un classement annuel des 500 plus gros investisseurs institutionnels mondiaux, portant sur leur gestion du risque climatique. Près de la moitié de ces investisseurs ont reçu, fin avril, un carton rouge dans ce domaine et pourraient être poursuivis pour manquement à leur obligations fiduciaires.
- Le glaciologue Claude Lorius a mis en lumière la responsabilité de l'Homme dans le réchauffement climatique grâce à son analyse des carottes glaciaires prélevées en Antarctique. Entretien avec un explorateur du climat, sujet principal du nouveau film de Luc Jacquet, La Glace et le Ciel, qui sortira sur les écrans en octobre prochain.
- Tarir le financement du charbon. C'est l'objet de l'appel de Paris, lancé le 12 mai par Les Amis de la Terre. L'organisation appelle les banques à ne plus soutenir la production de la plus polluante des énergies fossiles. Une initiative qui intervient seulement quelques jours avant le Finance day. Cette manifestation, qui aura lieu le 22 mai prochain au siège de l'Unesco à Paris, sera consacrée à la nécessaire implication du secteur financier dans la lutte contre le changement climatique.

- Les entreprises prennent le changement climatique au sérieux. Mais elles doivent intensifier leurs efforts, notamment par le biais de collaborations, pour réussir à atteindre l'objectif d'un réchauffement climatique limité à 2°C d'ici la fin du siècle. C'est le message d'Aron Cramer, le président de l'organisation mondiale Business for Social Responsibility (BSR) qui accompagne 250 grandes entreprises sur les questions de développement durable et de responsabilité sociale.

- La Poste, en tant que « partenaire majeur » de la COP 21, émettra le timbre officiel de la COP 21 qui illustrera l'engagement de la France en faveur du climat et sa responsabilité en tant que pays organisateur. Cinq projets ont été retenus à l'issue d'un concours organisé auprès des étudiants de l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne. Elles sont soumises à un vote public du 22 au 26 mai 2015 inclus sur la page Facebook de la COP 21.

DISPOSITIF « SOLUTIONS COP21 »



Solutions COP21 est un dispositif inédit de valorisation des solutions climat en amont et pendant la conférence des Nations Unies, dite COP21, prévue à Paris en décembre 2015.

Les solutions climat sont au cœur du dispositif Solutions COP 21, avec une **plateforme web dédiée** et de nombreux forums, des visites en région, un **pavillon au Bourget** pendant toute la durée de la COP21, et en point d'orgue une opération d'envergure ouverte à tous au **Grand Palais du 4 au 10 décembre 2015**.

Solutions COP21 a été initié par le Comité 21 avec le Club France Développement durable (rassemblant déjà plus de 80 réseaux), et est réalisé par le cabinet Alliantis et Le Public Système. Retrouvez Solutions COP21 sur les réseaux sociaux : @SolutionsCOP21 #SolutionsCOP21 Pour toute information : www.solutionscop21.org / contact@solutionscop21.org

Espace en ligne contributif sur le climat, le Hub des Solutions climat lancé début 2015 a vocation à être la vitrine des solutions, pour lutter contre le dérèglement climatique et ses impacts.

Mettez en ligne vos Solutions Climat :

www.plateformesolutionsclimat.org (FR) ; www.climatesolutionsplatform.org (EN)

Guide d'utilisation du Hub des Solutions climat
(Également disponible en version anglaise)

Solutions COP21 organise un petit déjeuner d'information sur l'actualité du dispositif, les espaces disponibles et les nouveautés

MARDI 9 JUIN 2015 A 8H30

Hôtel de l'Industrie

Société d'encouragement pour l'industrie nationale

4 Place Saint-Germain des Près - 75006 Paris

Pour nous confirmer votre présence, rendez-vous sur la page :

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-presentation-solutions-cop21-16842284727>

AGENDA

- Le 26 mai 2015, conférence - débat IDDRI « Les objectifs de développement durable et les modèles de développement : quelles ambitions ? »
- Les 26 et 27 mai 2015, Yale Climate Change Dialogue (Paris)
- Le 28 mai 2015, Conférence sur deux documents de travail publiés par l'Iddri et la CDC Climat sur l'intégration du changement climatique dans le secteur financier et dans sa gouvernance.
- Du 30 mai au 5 juin 2015, Semaine Européenne du Développement Durable qui mettra l'accent sur la thématique climatique
- Du 3 au 14 juin 2015, poursuite des négociations diplomatiques internationales à Bonn
- Les 4 et 5 juin, la région Paca accueillera à Marseille 500 représentants des pays du bassin méditerranéen, en lien avec et en amont de la 21e Conférence des parties (COP)
- Le 8 juin 2015, réunion plénière du Club France Développement durable
- Le 8 juin 2015, Journée mondiale de l'océan. Cette année, la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO) organisera une journée complète dédiée au rôle de l'océan dans le système climatique, en amont des négociations sur le changement climatique
- Le 8 juin 2015, exposition photo (jeu-concours) co-organisée par Green Cross, le gouvernement de Palau et la représentation de Palau près l'Unesco sur le thème « territoires insulaires et dérèglement climatique »
- Du 10 au 13 juin 2015, Désertif'actions 2015, Forum international de la société civile dans le domaine de la lutte contre la désertification (Montpellier)
- Le 15 juin 2015, édition 2015 du colloque annuel d'AEF Développement durable sur le thème "Innover face à la crise climatique ?"
- Le 16 juin 2015, 2^{ème} Conférence GreenUnivers sur le thème « Quels financements pour les projets d'énergies renouvelables ? »
- Le 18 juin 2015, Rencontre écotكنولوجique Gestion durable de l'eau organisée par le réseau PEXE en partenariat avec l'Association des instituts Carnot (Paris)
- Du 30 juin au 2 juillet, Sommet Mondial « climat & territoires » à Lyon
- Le 2 juillet 2015, Rencontre écotكنولوجique Littoral : gestion des risques, adaptation au changement climatique et restauration écologique organisée par le réseau PEXE en partenariat avec l'Association des instituts Carnot (Paris)
- Du 13 au 16 juillet 2015, Troisième conférence internationale sur le financement du développement

NOUVELLES PARUTIONS

Deux documents de travail [en anglais] publiés par l'Iddri et la CDC Climat sur l'intégration du changement climatique dans le secteur financier et dans sa gouvernance :

- Volume 1: Mainstreaming climate change in the financial sector and its governance: A necessary and timely evolution

- Volume 2: Mainstreaming climate change in the financial sector and its governance: Identifying opportunity windows

- La Fondation Nicolas Hulot a publié le 8 mai 2015 une analyse des "contributions nationales" des pays au futur accord de Paris.

- Réduire à zéro les émissions nettes de carbone au niveau mondial d'ici à 2100. L'objectif défendu par la Banque mondiale dans son nouveau rapport «Decarbonisation du développement : trois étapes vers un avenir sans carbone » publié le 11 mai, « n'est pas de la science-fiction » prévient Stéphane Hallegatte, un de ses auteurs. La réduction des émissions de gaz à effet de serre est d'ores et déjà un des principaux enjeux des négociations climatiques internationales. Mais la Banque mondiale recommande aux gouvernements des pays engagés d'aller plus loin en termes d'objectifs.

- L'Iddri et CDC Climat publient conjointement, le 22 mai, deux rapports sur l'intégration du changement climatique dans le secteur financier et sa gouvernance. Ils y montrent que l'internalisation de l'enjeu climatique par le secteur financier est à la fois "souhaitable, faisable, et synergique".

- La CSI (Confédération syndicale internationale) encourage, lundi 18 mai 2015, « les organisations syndicales à mener des actions de pression partout dans le monde du 1er au 7 juin sur les contributions de leur pays et le changement des investissements nécessaire pour garantir une transition vers une économie à faibles émissions de carbone », et publie à cet effet un rapport intitulé « Nouveaux fronts - justice climatique : les syndicats pour le climat ».

Qui sommes-nous ?

Alliantis est un cabinet de conseil intervenant depuis sa création en 2000 dans le domaine de la stratégie de communication en réseau. Il accompagne les décideurs publics et privés soucieux de développer ou redéfinir les relations qu'ils entretiennent avec les parties prenantes des projets dont ils sont porteurs.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis
25 boulevard
Malesherbes
75008 Paris



Le cabinet Alliantis se mobilise pour Paris Climat 2015 en réalisant avec Le Public Système le dispositif Solutions COP21, lancé à l'initiative du Comité 21 et du Club France Développement durable avec de nombreux partenaires fondateurs. Solutions COP21 vise à valoriser des initiatives et solutions climat portées par des acteurs français et internationaux de tous secteurs : entreprises, institutions, collectivités, centres de recherche, associations...@SolutionsCOP21 #SolutionsCOP21 - www.solutionscop21.org / contact@solutionscop21.org